

Monitorat – Service Infrastructure

Fiche de poste

Période janvier – juin 2026

Préambule

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy est dotée de ses propres équipes d'accueil, de surveillance, de maintenance et de nettoyage.

Au vu des problématiques bâtimentaires et réglementaires actuelles, le service infrastructure recherche un ou des moniteurs polyvalents.

Horaires pour le poste du moniteur :

- Lundi au mercredi : **18h50-21h00 > 2h10 x 2 = 6h30**
- Jeudi : **18h50-20h00** **= 1h10**
- Vendredi : **18h00-19h00** **= 1h00**

Missions

- assurer une présence physique au bureau infrastructure pour des missions :
 - surveillance visuelle des entrées Parvis et Bastien Lepage
 - surveillance des équipements de sécurité incendie
 - alerte de l'agent titulaire en cas d'incident, d'accident...
 - accueille, information et orientation des visiteurs, des livreurs, des secours...
 - réception des colis, courriers
- assister l'agent de surveillance de l'ENSA lors d'interventions (évacuation incendie, intrusion, malaise ...)
- assurer le bon déroulement de la fermeture de l'école :
 - évacuation des halls avec l'agent de surveillance de l'ENSA (40 mn avant la fermeture)
 - rangement du mobilier, et préparation du hall pour le nettoyage du matin.

La possession d'une formation en secourisme (PSC1) serait un atout.

Candidatures

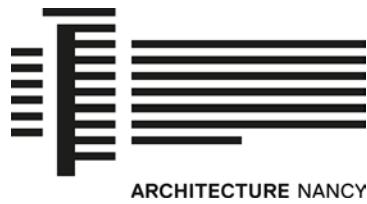
Informations sur le poste et candidatures auprès de :

Patrice GEOFFROY responsable du service Infrastructure :

Mail : patrice.geoffroy@nancy.archi.fr

Tel : 03 83 30 81 45

Joindre obligatoirement : un scan d'une pièce d'identité.



Nota :

Contrat au taux horaire de 12.02€ brut.

La situation sociale des candidat(e)s est un critère de sélection, en faire part dans la lettre de motivation.

Le dynamisme et la motivation sont des critères de sélection, en faire part dans la lettre de motivation. Un entretien pourra être réalisé après la réception des candidatures. Le ou la candidat(e) sera prévenu(e) par mail de la date, de l'horaire et du lieu de l'entretien.

Nota bis :

Il n'est pas possible de réaliser 2 contrats de monitorat école dans le même semestre.